

Charte du Foyer Saint Philippe

Préambule

Le Foyer saint Philippe est une maison catholique d'étudiants liée de manière étroite à la paroisse Saint Philippe du Roule. Il est placé sous l'autorité spirituelle et morale du curé de la paroisse. Le présent règlement définit des orientations impératives et nécessaires à son bon fonctionnement. Chaque résident signe avec son bail, le règlement intérieur qu'il s'engage à respecter, et la présente Charte du Foyer. Il s'engage notamment à adopter un comportement respectueux des orientations catholiques de la Maison.

I. Un lieu d'études

Entrant au foyer, chaque étudiant prend conscience qu'il vient là tout d'abord pour réussir au mieux ses études. L'émulation mutuelle, l'entraide dans le domaine du travail constitue donc un aspect essentiel de la vie du Foyer. Les étudiants disposent d'une chambre qui sera un lieu privilégié de travail personnel. En outre, une salle d'étude est proposée pour favoriser l'émulation et le soutien entre étudiants. Cette ambiance de travail sereine nécessite la discrétion et le calme de chacun, en journée comme en soirée. Le silence complet doit régner à 23h00. Chacun doit savoir arrêter toute discussion trop longue ou trop tardive si elle empiète sur le temps de travail ou de sommeil.

Les avantages du Foyer

Les étudiants qui le désirent pourront solliciter une aide en méthodologie et en organisation du temps de travail auprès de l'équipe de responsables présente du Foyer.

II. Un lieu de vie fraternelle

Vivre à 45 sous le même toit implique des exigences relevant du bien commun et du respect d'autrui que chacun s'engage à respecter :

- la propreté des lieux de vie commune
- la prise en charge des tâches à accomplir pour le bon fonctionnement du Foyer à titre personnel ou en équipe.
- l'apprentissage de la gestion du temps de travail, de détente et des allées et venues en dehors du Foyer
- les règles définies dans le règlement intérieur

La communauté de vie suppose aussi une ambiance conviviale qui permettra aux résidents de mieux se connaître et de développer leur esprit de service.

Des équipes, organisées par étage et sous la responsabilité d'un chef d'équipe, seront mises en place pour faciliter l'insertion de chacun et assurer le bon fonctionnement du Foyer. Chaque équipe se verra attribuer un service chaque semaine. En tout, quatre équipes d'étudiants tournent sur quatre services :

- Réchauffage et service des repas du soir
- Débarrassage de la table
- Animation de la prière du matin et de la messe du jeudi soir
- Repos

Les avantages du Foyer-

Les étudiants pourront aussi, par équipe ou individuellement, mettre leurs compétences au service de la vie du Foyer (revue de presse, journal du foyer, recettes de cuisine, organisation de soirées DVD, repas du dimanche, liste des fêtes et anniversaires des membres du Foyer, organisation d'un débat sur un thème d'actualité, proposition de temps sportifs, etc.).

III. Un lieu de prière et de formation spirituelle

Le Foyer bénéficie en son sein d'un oratoire. Chaque étudiant pourra y trouver un lieu pour la prière personnelle et communautaire afin de pouvoir s'attacher au Christ en communion avec l'Église. Un moment de prière inaugure la journée.

« La foi et la raison sont comme les deux ailes qui permettent à l'esprit humain de s'élever vers la contemplation de la vérité. C'est Dieu qui a mis au cœur de l'homme le désir de connaître la vérité et, au terme, de Le connaître lui-même afin que, Le connaissant et L'aimant, il puisse atteindre la pleine vérité sur lui-même. »

Lettre encyclique *Fides et ratio*, Jean-Paul II

Le Foyer est aussi un lieu de formation à l'intelligence de la foi et à la vie chrétienne. Aussi, des soirées de formations seront proposées.

Les avantages du Foyer

- *Un accompagnement personnel est possible.*
- *Les soirées de formation (anthropologique, catéchétique, spirituelle) avec des conférences dispensées par des prêtres de la paroisse ou d'autres intervenants.*

IV. Un lieu d'engagement

Pour vivre les trois piliers visés plus haut, l'étudiant prend un certain nombre d'engagement nécessaire et structurant, qui sont les suivants :

1) Les soirées du jeudi soir :

La messe du jeudi soir de l'Église de Saint Philippe du Roule est animée par une équipe d'étudiants. Elle est suivie d'un dîner convivial. Après le dîner, une formation ou une rencontre avec un grand témoin de la foi est proposée aux étudiants 3 à 4 fois dans l'année.

2) Deux week-ends dans l'année :

- Un week-end d'intégration au début de l'année
- Un week-end de cohésion en milieu d'année

3) Participation à la vie matérielle de la maison (préparation et implication dans les services etc.)

4) Durant l'année, les étudiants s'impliquent dans la paroisse Saint Philippe du Roule en participant à un service.

Deux entretiens individuels avec un membre de l'équipe dans l'année. Ces entretiens, tenus en milieu et fin d'année, ont pour objet d'aider l'étudiant à prendre du recul et faire un point sur ses objectifs fixés en début d'année concernant les trois piliers du foyer.

Toutes ces conditions sont destinées à permettre à chaque résident du foyer de vivre dans l'exigence et dans la joie le temps de ses études afin d'apprendre à se responsabiliser pour vivre son autonomie future en adulte, chrétien et responsable.

Signature du responsable du Foyer

Signature de l'étudiant